



Contestation franchissement de ligne blanche

Par **Jeremy88**, le **17/09/2014** à **16:48**

Bonjour, aujourd'hui je me suis fait arreter et verbaliser pour un franchissement de ligne blanche. Sur le coup je n'ai pas fait attention si les 6 roues de mon camion se trouvaient sur la voie de gauche ou non, il y avait 1 gendarme dans un vehicule de service derriere moi a ce moment, je me suis fait arreter, il a rempli un carnet, m'a rendu mes papiers, m'a dit que grace a l'informatique je vais recevoir le pv a la maison et m'a dit de circuler. Malgres ma politesse et ma demande de passer cela en chevauchement, il a refusé. Voila pourquoi je vais essayer de faire annuler cette infraction. Voila donc ma question, a part de bien verifier le lieu exacte sur cette departementale, le fait que la ligne continue devient discontinue a ce croisement, sur quoi puis-je jouer?? Je suis pret a payer pour consulter un avocat ici si cela peut porter ses fruits. Merci pour vos conseils en attendant. Jeremy

Par **domat**, le **17/09/2014** à **16:56**

bjr,
les gendarmes sont assermentés donc il vous sera difficile de contester si sur le lieu exact de l'infraction, il y avait effectivement une ligne continue.
si les gendarmes étaient derriere votre camion depuis quelques centaines de mètres, ils ont eu le temps de voir si vous franchissiez effectivement la ligne blanche continue.
cdt

Par **Jeremy88**, le **18/09/2014** à **17:26**

Bonjour merci de votre reponse.

Par **martin14**, le **19/09/2014** à **13:36**

Bjr,

Pas fait attention ? ... 6 roues de votre camion sur la voie de gauche ?
Vous pourriez expliquer ça lentement ?
Il y a combien de roues au total sur votre camion ? 6 ? 12 ?

Par **janus2fr**, le **19/09/2014 à 13:39**

Bonjour martin14,

Je suppose que c'est un 6 roues. Ces pourquoi il parle de 6 roues derrière la ligne continue pour un franchissement, un chevauchement serait alors de seulement 3 roues (3 roues du même côté, hein !).

Par **martin14**, le **19/09/2014 à 13:59**

Bjr Janus2fr

Oui, mais comme il dit qu'il a "pas fait attention", çà me paraît bizarre car si j'ai les 6 roues de mon camion qui en comporte 6 et qui sont toutes sur la voie de gauche, par delà la ligne blanche, je m'en aperçois forcément, ou alors je suis en sommeil profond ..

Par **Visiteur**, le **19/09/2014 à 14:57**

il doit s'agir d'un semi remorque avec 12 roues !! enfin, j'espère !!! l'essieu avant avec 2 roues plus 4 sur l'essieu arrière du tracteur. 3 essieux de 2 roues pour la remorque soit en tout 12 roues ce qui fait 6 roues de chaque côté... On en rencontre tous les jours sur nos routes et autoroutes.

Par **martin14**, le **19/09/2014 à 15:33**

Oui, Grenouille, mais dans ce cas là, je pense aussi comme Jeremy88, qu'il s'agit d'un chevauchement plutôt que d'un franchissement ..

Le franchissement, ce serait si les 12 roues étaient de l'autre côté de la ligne blanche ..

La contestation devrait donc porter sur cette qualification ..

Mais peut-être les définitions ne sont pas très claires ?

Par **janus2fr**, le **19/09/2014 à 15:45**

Perso, je comprends que c'est un simple camion à 6 roues et non un semi-remorque puisque face à l'accusation de franchissement de ligne continue, il dit :

[citation]Sur le coup je n'ai pas fait attention si les 6 roues de mon camion se trouvaient sur la voie de gauche ou non
[/citation]

Sous-entendu, si les 6 roues se trouvaient sur la voie de gauche, il y avait bien franchissement.

Par **Visiteur**, le **19/09/2014** à **15:51**

en fait on espère tous qu'il s'agit d'un 12 roues !! ;-)
sinon c'est carrément à contre sens qu'il roulait !!

Par **janus2fr**, le **19/09/2014** à **17:45**

Il est possible qu'il se soit déporté à gauche pour dépasser quelque chose qui était sur sa voie...